

**UNION MONETAIRE
DE
L'AFRIQUE CENTRALE**

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE
DU COMITE MINISTERIEL DE L'UMAC DU 14 JANVIER 2010 A BANGUI**

Le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) s'est réuni en session extraordinaire le jeudi 14 janvier 2010 à Bangui, République Centrafricaine, sous la présidence de Monsieur Albert BESSE, Ministre des Finances et du Budget de la République Centrafricaine, son Président en exercice.

Au cours de cette session, le Comité Ministériel a examiné à huis clos et en profondeur le Rapport du Comité d'Audit et des auditions réalisées sur les malversations du Bureau Extérieur de Paris et les audits général et spécifique de la BEAC à soumettre à la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC du 16 janvier 2010 à Bangui.

Le Comité Ministériel a félicité le Gouvernement de la Banque pour l'application des mesures convenues avec le Fonds Monétaire International qui a permis la levée des conditionnalités sur les programmes des Etats membres avec cette institution financière internationale jusqu'au 31 mars 2010. Pour la suite du processus, il encourage la BEAC à faire preuve de la même rigueur pour respecter les engagements futurs en vue de préserver des bons rapports avec les partenaires extérieurs des pays de la CEMAC.

Le Comité Ministériel a donné des instructions pour que les textes réglementaires du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC) soient réexaminés et mis en conformité avec les recommandations pertinentes du GAFI.

Le Comité Ministériel a voté le budget de fonctionnement du GABAC pour l'exercice 2010 sur la base des crédits de fonctionnement de 2009 et invité les Etats membres à s'acquitter des arriérés de leurs contributions.

Le Comité Ministériel a décidé de tenir sa prochaine réunion en mars 2010.

Fait à Bangui, le 14 janvier 2010

**Le Ministre des Finances et du Budget de la République Centrafricaine,
Président du Comité Ministériel de l'UMAC,**



Albert BESSE